

Journal du Droit International *Clunet*

Paraissant tous les trois mois

Avril-Mai-Juin 2009
n° 2/2009

Directeur : Jean-Michel JACQUET
Fondé en 1874 par Édouard CLUNET

Continué par André PRUDHOMME (de 1923 à 1948),
Berthold GOLDMAN (de 1950 à 1993) et Philippe KAHN (de 1985 à 2002).

LexisNexis®
 JurisClasseur

Sous le haut patronage de :

J. BÉGUIN, J.-D. BREDIN,
J. DEHAUSSY, P. DRAI,
J. LEMONTEY, M. LONG,
M. MARTIN, A. PLANTEY,
J. VASSOGNE, S. ROZES, P. WEIL

**Journal publié avec le
concours de la CNUDCI**

SOMMAIRE

DOCTRINE

- La cession conventionnelle de contrat en matière internationale, par Anne-Sylvie COURDIER-CUISINIER (*doctr. 3, p. 471*).
- Le renouveau des restitutions de biens culturels : les modes alternatifs de règlement des litiges, par Marie CORNU et Marc-André RENOLD (*doctr. 4, p. 493*).

VARIÉTÉS

- Les « *class actions* » américaines et leur éventuelle reconnaissance en France par Jacques LEMONTEY et Nicolas MICHON (*var. 2, p. 535*).
- Force normative et multiplicité des sources en droit international des sciences de la vie, par Christian BYK (*var. 3, p. 555*).

COMMENTAIRES

- **France**, par Hélène PÉROZ (Admission d'un renvoi et unité successorale : *comm. 8, p. 567*), Sylvain BOLLÉE (Gestation pour autrui et actes d'état civil dressés à l'étranger : *comm. 9, p. 577*), Estelle FOHRER-DEDEURWAERDER (Divorce et moment de la saisine du juge : *comm. 10, p. 587*), Marie-Noëlle JOBARD-BACHELLIER et François-Xavier TRAIN (Licéité de la clause d'élection de for et lois de police applicables au fond du litige : *comm. 11, p. 599*), Thomas CLAY (Chambre de commerce internationale et contrat d'organisation de l'arbitrage : *comm. 12, p. 617*).
- **Luxembourg**, par Gilles CUNIBERTI (Connexité et loi étrangère permettant la jonction des demandes : *comm. 13, p. 629*).

CHRONIQUES

- **Cour de justice des Communautés européennes**, par Florence CHALTIEL, Claude J. BERR, Stéphanie FRANCO et Catherine PRIETO (*chron. 3, p. 635*).

BIBLIOGRAPHIE

- **Comptes rendus d'ouvrages**, p. 709.
- **Ouvrages reçus**, p. 715.
- **Revue des revues**, p. 717.

INFORMATIONS

- **Traités et actualités législatives**, p. 721.